

CMR

Company Manufacture Reusse SA

Politique d'entreprise

1.Introduction

Company Manufacture Reusse SA a souhaité formaliser ses valeurs et établir une charte éthique fixant les règles de comportement qu'il entend respecter et faire respecter par ses salariés et ses dirigeants.

Cette charte a pour objet de rappeler les grands principes et valeurs auxquels l'entreprise est attachée, puis de définir les comportements attendus au sein de l'entreprise.

Il est demandé à chaque collaborateur interne de prendre connaissance de la charte éthique, d'en apprécier le contenu, de la signer et de la respecter. En cas d'interrogation sur la conduite à tenir ou de manquement constaté à ces règles, il appartient à chaque salarié de consulter sa hiérarchie et/ou d'alerter le responsable Ethique.

2.Activité

L'activité de la société Company Manufacture Reusse SA est le sertissage haut de gamme de bijoux et de composants horlogers.

Notre savoir-faire est destiné au secteur du luxe.

Ce domaine d'activité présente une grande demande et associe notre savoir-faire traditionnel aux nouvelles technologies.

Les exigences qualité du secteur du luxe ont permis d'élever les compétences de notre établissement à un haut niveau de performance.

L'objectif de la société est de conserver son caractère familial et indépendant, et de se hisser aux premiers rangs des sous-traitants genevois.

3. La certification RJC

Travaillant avec des métaux précieux ou autres pierres et diamants, il est impératif pour Company Manufacture Reusse SA de s'inscrire dans une démarche de certification RJC. Celle-ci est synonyme d'une entreprise impliquée et consciencieuse des enjeux modernes concernant ces matériaux.

En adhérant aux principes de politique RJC, Company Manufacture Reusse SA s'engage à la certification et au respect total des fondements mis en avant dans la démarche RJC.

Nous nous engageons à intégrer des considérations éthiques, sociales, environnementales et respectueuses des droits de l'Homme dans nos opérations quotidiennes, nos activités de planification et nos processus de prise de décision.

Travailler avec le maximum de partenaires certifiés RJC est notre but.

Promouvoir et faire adhérer notre chaîne d'approvisionnement aux bonnes pratiques du RJC est notre objectif.

Concernant la chaîne d'approvisionnement CoC, nous collaborons et travaillons avec des entités certifiées RJC CoP et RJC CoC. Les bonnes pratiques et la traçabilité imposés par l'organisme RJC sont conformes à nos attentes et nos valeurs d'entreprise.

En aucun cas nous nous fournirons de matière provenant de CAHRA (Zones de conflit), et respecterons entièrement l'annexe II du guide OECD (Organisation de Coopération et de Développement Économique) sur le devoir de diligence.

Une évaluation préalable de nos partenaires commerciaux sera effectuée, et mise à jour chaque année dans le but de prévenir au mieux les provenances et les pratiques douteuses qui peuvent surgir. En cas de doutes, une rupture sur le champ du partenariat pourra être effectuée.

4. Les droits de l'homme

L'Homme est au centre de notre travail.

Respecter et suivre intégralement la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention européenne des droits de l'homme.

Ne tolérer en aucun cas le travail abusif, forcé ou d'enfants en accord avec la convention n°138 de l'OIT et la recommandation n°146 de l'OIT.

Assurer que le respect et l'équité des collaborateurs soient primordiaux.

Ne tolérer aucune discrimination sur les origines, la religion, le genre, l'orientation sexuelle, l'opinion politique, l'apparence physique, l'état matrimonial, l'âge et toute autres formes de discrimination.

Proposer un cadre de travail libre de toute forme de harcèlement.

Refuser la traite et l'abus des êtres humains.

Rendre accessible aux collaborateurs, en cas de conflit ou de besoin, un mécanisme de gestion des griefs.

5. Les conditions de travail

Des conditions de travail optimales sont primordiales pour tout développement et évolution de nos collaborateurs comme de nos produits. La mise aux normes ainsi que la mise à jour constante de nos équipements nous permettent de proposer des projets toujours plus qualitatifs.

Fournir un environnement de travail sécurisé et en adéquation avec le bien être des collaborateurs.

Garantir des conditions optimales ainsi qu'un univers de travail motivant et épanouissant.

Fournir les équipements de sécurité relatifs à la protection de la santé et de l'intégrité physique des collaborateurs.

6. Les engagements avec nos partenaires commerciaux.

La bonne relation que nous tenons avec nos partenaires est majeure.

Respecter, assurer et protéger la confidentialité des informations communiquées et traitées sur les projets qui nous sont confiés.

Conseiller par nos connaissances techniques.

Proposer des solutions au plus près des besoins de nos clients.

Satisfaire nos clients par notre implication.

Innover par des solutions techniques pour assurer la faisabilité des projets de nos clients.

Accompagner les projets de manière réactive et professionnelle.

7. L'éthique commerciale

Lutter contre les mauvaises conditions de travail, la corruption, le trafic frauduleux ou encore le financement du terrorisme à notre échelle est notre devoir éthique.

Refuser tout pots-de-vin et toute autre forme de corruption et être intransigeant à toute forme de blanchiment d'argent ou financement du terrorisme.

Exclure toute collaboration avec des entreprises favorisant la traite des êtres humains ou l'emploi d'enfants.

8. La santé

Aujourd'hui encore plus qu'hier, la santé et l'hygiène au travail sont essentiels. Évoluer sereinement dans un environnement sain, avec des règles sanitaires strictes est notre objectif quotidien.

Faire évoluer notre personnel d'entreprise au milieu d'un environnement sanitaire sain et sécurisé.

Appliquer et respecter les lois mises en place par le parlement Suisse concernant la COVID-19.

Mettre en avant la bienveillance, l'intégrité physique et mentale.

9. La sécurité

Évoluer dans un environnement industriel constamment sécurisé est une préoccupation. Apporter du soin et une confiance à nos collaborateurs est fondamental.

Proposer un environnement de travail irréprochable en termes de standard de sécurité.

Évoluer avec une politique d'entreprise zéro incident.

10. La réduction des déchets

Dans une politique de développement durable et de protection de l'environnement, le tri et le recyclage des déchets sont primordiaux. Notre entreprise s'engage à favoriser au maximum le recyclage.

Employer des ressources entièrement ou partiellement recyclables.

Contrôler, gérer, trier et recycler les déchets de manière optimale et responsable.

11. L'environnement

Le respect et la préservation de l'environnement est l'un de nos points clé.

Réduire l'impact écologique fait partie des démarches de notre entreprise ainsi qu'utiliser les ressources non renouvelables à leurs justes valeurs.

Enfin, nous minimiser l'emploi de produits toxiques et/ou chimiques.